

Le budget des dépenses

Que le crédit 15 du Conseil privé soit déferé au Comité mixte permanent des langues officielles; et

Qu'un message soit transmis au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

M. le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 1989-1990

DÉCLARATION EXPLICATIVE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer aujourd'hui, au nom du gouvernement, le Budget des dépenses principales pour l'exercice 1989-1990. Ce Budget traduit la détermination du gouvernement à mieux gérer ses ressources et reconnaît que c'est avec le concours important de la Fonction publique que le gouvernement peut offrir aux Canadiens des programmes et des services de la façon la plus rentable qui soit.

[Traduction]

Le plan financier mis à jour du gouvernement prévoit des dépenses budgétaires totales de l'ordre de 142,9 milliards de dollars en 1989-1990, soit une augmentation de 7,4 p. 100 par rapport aux prévisions pour 1988-1989. J'aimerais aujourd'hui faire remarquer aux députés que les dépenses de programmes indiquées dans le budget n'augmentent que de 3,5 p. 100 par rapport à l'an dernier, soit plus d'un point de pourcentage de moins que le taux d'inflation, et que ce taux d'augmentation est comparable au taux d'augmentation moyen observé ces cinq dernières années, c'est-à-dire 3,6 p. 100.

Le budget des dépenses principal que je présente aujourd'hui s'élève à 131 milliards de dollars. Ce budget indique clairement que les efforts déployés par le gouvernement pour contrôler les dépenses de programmes portent fruit. Il tient compte également des priorités énoncées dans le discours du Trône et reflète les mesures que nous prenons pour rendre la fonction publique plus productive. Le budget des dépenses augmente de 9,7 p. 100 par rapport à celui de l'an dernier. Cette augmentation est supérieure au taux de croissance des dépenses totales signalé dans le budget parce que le gouvernement a été en mesure de mieux cerner ses besoins à ce stade-ci du cycle budgétaire; par conséquent, il a été possible de prévoir dans le budget un plus grand nombre de dépenses que par le passé. Ce plus gros montant prévu dans le budget des dépenses principal est compensé par une augmentation plus faible des réserves servant à financer

les postes qui seront inscrits plus tard au cours de l'année dans les budgets supplémentaires.

Je suis heureux d'informer les députés que les réserves du gouvernement s'élèvent cette année à 3,1 milliards de dollars, soit environ 40 p. 100 de moins que les montants accordés l'an dernier.

[Français]

Monsieur le Président, l'augmentation des dépenses que prévoit le Budget principal de cette année résulte directement de la lourde dette qui nous a été léguée.

Depuis 1984, la moitié de l'augmentation des dépenses budgétaires est imputable aux frais plus élevés de la dette publique. Cette année, ces frais représentent 63 p. 100, près des deux-tiers de l'augmentation du Budget principal des dépenses. Les paiements versés au titre de l'intérêt sur la dette sont devenus l'élément le plus important des dépenses du gouvernement. Alors que les frais de la dette publique augmentent sensiblement, les dépenses de programmes ont fait l'objet d'un contrôle très strict. Ce contrôle n'a rien de nouveau. Il ne fait que confirmer la détermination dont fait preuve le gouvernement depuis cinq ans pour limiter les dépenses des programmes. Celles-ci n'augmentent d'ailleurs que de 4,9 p. 100 dans le Budget des dépenses de cette année. Au cours des cinq dernières années, qui prendront fin, monsieur le Président, avec l'exercice de 1989-1990, elles auront progressé au taux annuel moyen de 4,3 p. 100. Il s'agit là d'un net contraste par rapport à l'augmentation moyenne annuelle de 11,8 p. 100 qu'on a observée dans la période de 1980 à 1984, et celle de 15,7 p. 100 qu'on a pu constater dans la période de 1971 à 1980.

Pour avoir une meilleure idée de l'ampleur des mesures prises par le gouvernement pour améliorer la gestion des dépenses publiques, il suffit d'examiner l'évolution de cet élément du Budget des dépenses en tant que proportion du Produit intérieur brut. Depuis 1984-1985, cette proportion n'a pas cessé de diminuer, et de façon marquée. En 1984-1985, les dépenses de programmes représentaient 16,7 p. 100 du Produit intérieur brut. Cette année, elles dépassent à peine 14 p. 100.

[Traduction]

Mes collègues et moi-même avons la ferme intention de poursuivre notre politique de saine gestion des finances et de chercher des moyens pour alléger la dette publique qui nous a été laissée. Pour équilibrer les dépenses de l'État, il nous faudra poursuivre nos efforts pour améliorer la gestion des dépenses. Le budget des dépenses principal que je dépose aujourd'hui se veut un pas de plus dans cette direction et nous permettra de respecter notre engagement à l'égard de nos autres priorités. Pour mieux composer avec les ressources du moment, le gouvernement a dû rationaliser et réduire ses dépenses. Il prévoit effectuer cette année des réductions de dépenses de l'ordre de 1,5 milliard de dollars. Lorsque les réduc-